



Distr.
GÉNÉRALE

A/37/225

S/15076 ✓

13 mai 1982

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

MAY 17 1982

CONSEIL DE SECURITE
Trente-septième année

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-septième session

Point 59 de la liste préliminaire^x

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE

UN/SA COLLECTION

Lettre datée du 12 mai 1982, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du
Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration faite le 29 avril 1982 par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam sur la question des îles Malvinas, et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et de la pièce jointe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 59 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim de
la Mission permanente de la
République socialiste du Viet Nam
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) NGUYEN NGOC DUNG

* A/37/50/Rev.1.

ANNEXE

DECLARATION DU PORTE-PAROLE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA
REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM SUR LA QUESTION DES ILES MALVINAS

"L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, à maintes sessions, des résolutions concernant la décolonisation de l'archipel des Malvinas. De nombreuses conférences des pays non alignés, notamment la cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement tenue à Colombo et la sixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement tenue à La Havane, ont affirmé la souveraineté de l'Argentine sur cet archipel.

Or, la Grande-Bretagne, membre permanent du Conseil de sécurité, s'est obstinée à prolonger son occupation illégale des îles Malvinas, malgré les protestations répétées de l'Argentine et les exigences de l'opinion mondiale impartiale et juste.

Après que la République argentine eut exercé sa souveraineté sur ces îles, le Royaume-Uni a dépêché une importante force navale vers cet archipel, a occupé la Georgie du Sud et a eu l'arrogance d'établir une zone totalement interdite qui s'étend dans un rayon de 200 miles autour des îles Malvinas, tout en préparant fiévreusement de nouvelles équipées militaires contre l'Argentine pour essayer de contraindre ce pays à renoncer à sa souveraineté sur lesdites îles. Ces actes colonialistes du Royaume-Uni, qui bénéficient de l'appui des Etats-Unis, ont créé une situation dangereuse qui menace la paix et la sécurité dans la région et aggrave encore la tension mondiale.

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam affirme une fois de plus la position du Viet Nam qui consiste à reconnaître la souveraineté de l'Argentine sur l'archipel des Malvinas ainsi qu'il est dit dans les résolutions des conférences des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui se sont tenues à Colombo et La Havane, et exige que le Royaume-Uni applique les résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la décolonisation des îles Malvinas et mette fin immédiatement à tous ses desseins et actes militaires contre l'Argentine."

Hanoi, le 29 avril 1982